Image not found or type unknown

Blocage d'ouverture d'un testament

Par **Alessandro**, le **06/12/2008** à **18:11**

Bonjour,
j'ai vécu en compagnie d'une personne avec qui j'ai partagé 7 ans de vie,
elle possedait une maison et m'a fait une copie devant notaire de l'usufruit jusqu'à mon décé de l'habitation.
Actuellement son enfant naturel conteste le testament en empèchant son ouverture.
Y a t'il une possibilité de faire ouvrir se testament ?
Y at'il une date butoir à partir de laquelle je risquerai de perdre mes droits?
Comment régler les droits de succession avant même l'ouverture du testament?
Dans l'attente de vôtre réponse.
Je vous prie d'agréer maître, mes salutations distinguées.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés